

Intervenció de Georg Kremnitz¹

Je pars de la dialectique entre communication et démarcation, inhérente à tout contact. Les créations des *formes référentielles* des langues — on dit le plus souvent *normes* — sont issues de cette dialectique : permettre, à travers une forme socialement « reçue » d'une langue, la communication facile entre les locuteurs qui se réfèrent à elle et en même temps se démarquer de tous les autres. Cette tension joue déjà dans l'Antiquité, elle gagne en importance quand l'emploi de l'écrit augmente et, bien plus tard, quand l'alphabétisation devient plus générale dans les sociétés modernes. Certes, dès le départ, l'écrit permet à la parole de vaincre le temps et l'espace.

Avec l'avènement de la linguistique historique moderne, à partir du XIX^e siècle, un autre facteur commence à jouer un rôle : le nationalisme moderne. Il part de l'idée d'unité de la nation, et il prévoit pour une nation une langue qui soit sensiblement la même partout. Que cette idée soit au départ illusoire, peu importe : les adversaires de la pluralité linguistique de la France, en commençant par Grégoire et Barère, désirent cette unité langagière, non seulement en écartant les « autres » langues, mais également en tentant d'unifier le français. Ils pensent, de cette manière, faciliter la communication au sein de la nation et permettre de débattre sur tous les problèmes essentiels, mais négligent le fait qu'en réalité ils excluent de cette communication, dès le départ, la majorité de la nouvelle nation. Les autres États à tradition centraliste ont poursuivi des stratégies comparables. Cette attitude trouve son expression sociologique dans la pensée d'Émile Durkheim sur la nation, et nous savons que sur ce point Ferdinand de Saussure se range de son côté.

Dans d'autres pays ayant des traditions différentes, cette pensée gagne également en importance : les pères des normativisations des anciennes langues

1. Je remercie François Pic de la relecture attentive de ce texte.

dominantes cherchent l'unité de la langue de référence, et ceux des langues qui sont en train de s'élaborer tendent à la même unité, sans égard pour les réalités communicatives. C'est un effort continu des grammairiens de l'époque. L'allemand par exemple, dont n'existaient plus, vers 1800, que deux formes de référence essentielles, n'a connu l'unification normative qu'en 1901, par voie légale (et encore ...).

La réalité communicative est différente, beaucoup plus nuancée pour ne pas dire bariolée, et ne change que peu à peu au xx^e siècle quand les mass médias permettent que les formes référentielles atteignent de plus en plus les populations. Mais de nos jours encore, aucune langue ne connaît une unification complète de la parole. Cette situation est plus évidente là où les langues sont parlées dans des États différents ou dans des États issus d'anciennes colonies. Pendant longtemps, les instances normatives n'en ont guère tenu compte : on sait bien que la Real Academia Española n'a accordé une certaine attention aux variétés de la langue en Amérique que récemment — surtout après la fin du franquisme — après plus d'un siècle et demi d'indépendance de ces États. Le constat pour d'autres pouvoirs ex-coloniaux n'est guère différent. On connaît notamment les difficultés de l'Académie française à accepter des variétés géographiques (ou sociales).

Or, la communication est incomparablement plus plastique et plus performante que ne le pensent les auteurs de grammaires normatives : d'une part les locuteurs saisissent facilement — et cela d'autant plus, quand ils ont une certaine expérience — des variétés différentes de celle qu'ils emploient normalement ; d'autre part ils sont capables de diminuer la distance par leur comportement langagier — *quand ils le désirent*. Enfin, l'intensification de la globalisation, qui a commencé voilà plus de cinq siècles, accentue les attitudes de démarcation volontaire : des nombreux locuteurs veulent préserver des éléments de leur individualité sur le plan de la communication comme sur beaucoup d'autres.

Cette évolution vers la globalisation et, malgré tout, vers un lent déclin du nationalisme fait naître un intérêt plus grand pour les différences, suffisamment grandes pour être repérées, mais pas assez importantes pour empêcher la communication. Il y a bien sûr également un retour de l'intérêt pour les langues minoritaires, mais là l'élément démarcatif est en général bien plus décisif. Cette reconnaissance des variétés est précoce là où une langue est parlée dans différents États, comme l'allemand, plus tardive là où la différence est uniquement régionale ou postcoloniale. Naturellement, le rapport de forces (et de locuteurs !) entre ancien pouvoir colonial et anciennes colonies joue un rôle : ainsi s'explique facilement que la reconnaissance de formes différentes dans le domaine de la lusophonie ou de l'hispanophonie a été plus rapide que dans celui de la francophonie. Cependant, pendant longtemps, il s'est agi d'une pratique non théorisée.

Dans le cadre européen, à ce que je sais, la première fois que le *polycentrisme* (ou *pluricentrisme*) linguistique est ouvertement théorisé et revendiqué pour une

langue, c'est pour le corse, langue récemment créée, si je me permets d'employer le terme de Klaus Bochmann. Jean-Baptiste Marcellesi, qui défend cette thèse de la polynomie du corse, évite ainsi à sa langue des disputes normatives, étant donné que les différentes variétés du corse sont assez éloignées les unes des autres. Cela se passe dans les années 70-80 du xx^e siècle. Peu de temps après, le germaniste australien Michael Clyne généralise le concept, il insiste surtout sur les différences entre les variétés d'une langue parlée dans des États différents. La pratique s'ensuit : quand l'Autriche entre à l'UE, en 1995, un protocole note les termes spécifiques autrichiens acceptés par l'UE.

L'élaboration de la langue référentielle dans les Pays catalans a anticipé quelque peu cette évolution : quand Pompeu Fabra propose, à partir de 1913, les différentes étapes pour établir une langue de référence, le modèle est d'abord unitaire, prenant pour base le catalan oriental et surtout les pratiques communicatives de Barcelone. Mais, dans une certaine mesure, Fabra prévoit les évolutions ultérieures : les accords normatifs avec le Pays valencien et les Baléares, en 1932 et 1937, acceptent certaines formes périphériques comme variantes possibles de la norme. À cause de la Guerre civile ces accords n'auront pas le temps de s'imposer vraiment et il faudra pour cela attendre la fin du franquisme. Même après la fin de la dictature, la politique linguistique de l'Institut d'Estudis Catalans continue à être relativement monocentrique et il a fallu beaucoup de temps — et de ruptures parfois inutiles — pour ouvrir plus largement la porte aux variétés régionales du catalan, qui est pourtant une langue relativement unitaire. De cette façon, la langue référentielle devient plus proche des réalités de la communication sans pour autant la mettre en danger. Sur le plan psychologique, cette attitude plus ouverte facilite aux locuteurs des variétés plus éloignées de la norme initiale la possibilité de se reconnaître dans celle-ci. Cela est surtout important pour la gestion d'une langue qui ne dispose pas de tous les atouts de la souveraineté politique.

Bien sûr, la situation du français est nettement plus compliquée. D'une part, les traditions monocentriques sont bien plus anciennes, d'autre part le domaine géographique est beaucoup plus vaste que dans le cas du catalan. De plus, la forme référentielle du français en France ne facilite pas son acquisition : qu'on observe l'orthographe ou certaines prescriptions grammaticales, il s'agit toujours d'une norme qui demande de grands efforts pour se l'approprier. Pratiquement toutes les tentatives de réforme ont échoué. Pour n'évoquer qu'un exemple : la dernière réforme conséquente de l'orthographe date de 1740. Or, depuis ce temps, les fonctions de la norme ont bien changé. Cela est un des facteurs qui explique en partie le recul de l'enseignement du « français langue étrangère » dans des pays comme l'Autriche et même l'Allemagne voisine. D'autre part, le nombre des variétés à prendre en considération serait énorme — pensons aux français de l'Amérique du Nord, des Antilles, des différentes parties du continent africain, de l'Océanie et

même des quelques restes du français en Asie. La tâche est donc immense, mais je crains qu'un immobilisme de ce côté se révèle un jour très problématique du point de vue de la communication. Je pense que les formes référentielles du français gagneraient, par une ouverture, en communicabilité comme en attractivité.

Pour conclure : toute *norme*, toute *forme référentielle* doit être au service de la communication, pour remplir au mieux sa tâche, et non pas l'entraver. Ceci s'observe, entre autres et peut-être un peu paradoxalement, dans un équilibre fin entre démarcation et communication.

GEORG KREMnitz

Université de Vienne et Institut d'Estudis Catalans